

CHALAROSE du Frêne.

CHALARA Fraxinea.

Champignon ascomycète responsable d'une maladie émergente. **Le flétrissement du Frêne.**

Ce champignon peut nécroser toutes les parties de l'arbre, mais sur les gros sujets dépérissants, le bois de cœur et l'aubier gardent leur qualité de bois d'œuvre, servant souvent à l'ébénisterie.

On sait que ce champignon est d'origine asiatique. **La Chalarose** est apparue en Pologne au début des années 1990.

C'est en 2008 que les premiers foyers ont été observés en France dans la Haute Saône. En 2010, onze départements étaient touchés. La Haute Savoie, visiblement, est contaminée depuis cinq ans. Il était facile en 2013 de remarquer aux abords de l'autoroute entre AIX les BAINS et ANNECY beaucoup de frênes dépérissants.

Les arbres atteints présentent des nécroses du feuillage, puis c'est le flétrissement, suivi de la mort des rameaux. Les jeunes pousses normalement vertes deviennent grises. Une coupe transversale d'une tige de 3 à 4 ans fait apparaître partiellement une coloration grise du bois. Les feuilles chutent précocement.

Les frênes dépérissants fructifient beaucoup. Fructification plus défoliation précoce sont de nature à affaiblir d'avantage les sujets atteints.

Tous les frênes ne sont pas touchés. Environ 20% sont pour l'heure résistants ; principalement les vieux et gros sujets. La grande inconnue est de savoir, à terme, combien d'arbres vont résister et pour combien de temps ?

Des chercheurs anglais ont mis en évidence l'effet protecteur du cuivre (fongicide à base de sulfate de cuivre capable de combattre de nombreuses maladies cryptogamiques). Mais le problème, c'est la complexité et le coût des traitements.

Au pied de certains frênes malades et nécrosés à leur base on observe, aussi et assez souvent, le développement d'un autre champignon très dangereux et mortel pour d'autres arbres : c'est l'Armillaire.

Il semble que le vent soit le principal vecteur de la maladie.

Enfin on observe que des frênes jeunes, **dont seules les parties aériennes supérieures sont malades**, rejettent de la souche après abattage.

Attention au transport, à la circulation des bois d'œuvre et du bois de chauffage issus de frênes malades. Après le vent, ce seront les camions qui transporteront le champignon.

La Chalarose aura inévitablement un impact économique majeur ainsi qu'un fort impact écologique, en espérant que tout cela ne remette pas en cause la préservation de l'espèce. Rappelons-nous en 1976 la Graphiose de l'Orme.

Espérons aussi que les clones reconnus résistants le resteront et pourront servir au repeuplement.

Souhaitons aux chercheurs d'efficaces découvertes.

Octobre 20016-
Jean-Claude MOIRON
Ingénieur, Officier du Mérite Agricole